

INFORMATIONS POUR LE PATIENT

PRÉLÈVEMENT D'URINE POUR L'EXAMEN « CTM »

L'analyse est effectuée sur trois échantillons prélevés trois jours différents.

Il est déconseillé aux patientes d'effectuer le prélèvement pendant la période menstruelle.

Il est nécessaire de :

- éliminer les premières urines du matin ;
- laver soigneusement les organes génitaux externes ;
- uriner dans le bocal à vis (acheté en pharmacie) en éliminant le premier jet ;
- fermer **hermétiquement** le bocal, le marquer avec le NOM et le PRÉNOM et indiquer les différents jours de prélèvement avec 1, 2 et 3 ;

L'enregistrement s'effectuera lorsque le premier échantillon sera remis. Les deux jours suivants, il faudra seulement remettre l'échantillon.

Effectuer l'enregistrement de l'échantillon au service de caisse/enregistrement avec :

- *l'ordonnance du médecin prescripteur ;*
- *les documents d'identification personnelle (carte de santé [tessera sanitaria], carte d'identité, cartes d'exemption éventuelles) ;*
- *prélèvement d'urine pour l'examen « CTM » ;*

Remettre le récipient au Centre de prélèvement.